

ING en France publie son index de l'égalité femmes-hommes

ING en France publie son index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour lequel il a obtenu un score de **83/100**.

Ce résultat est le reflet de la politique de diversité et d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mise en place par ING depuis plusieurs années.

Cet index s'appuie sur cinq indicateurs mesurés selon un barème de points défini par décret :

- Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes : 33/40
- Ecart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes : 20/20
- Ecart de taux de promotion entre les femmes et les hommes : 15/15
- Proportion de salariées revenues de congé maternité ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour lorsque des augmentations sont intervenues pendant la durée de leur congé : 15/15
- Nombre de femmes parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 0/10

Afin de réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, ING Bank France a signé un accord relatif à l'égalité professionnelle mettant en place des mesures et des objectifs de progression ; aussi l'accord NAO 2022 ING Bank France met en place une enveloppe supplémentaire de 100 000€.

Pour rappel, ING Bank France est actuellement en restructuration avec des mouvements au niveau de son comité de Direction. Toutefois, ING Bank France portera une attention particulière pour tous les recrutements qui seront fait afin de tendre à un équilibre des genres sur les plus hautes rémunérations et par conséquent progresser sur le dernier indice.

A cette occasion, ING en France rappelle son soutien à la démarche du gouvernement visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein de l'entreprise et sa détermination à poursuivre sa démarche d'amélioration continue, avec pour ambition d'atteindre le score de 100/100.